

FORMATION CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS) 2023/2025

Date limite

d'inscription :

26 janvier 2023

Sélection d'entrée :

27 mars 2023

Rentrée :

25 septembre 2023

NIVEAU

Diplôme d'État de
niveau 6

LIEU

3 bis chemin de
Colasson

31100 TOULOUSE

HORAIRES

9h00 - 12h30

13h30 - 17h00

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est une formation en alternance d'une durée de 18 mois sous forme de sessions théoriques de 2 à 4 jours par mois, excepté le mois d'août, et des sessions pratiques. Elle compte 820 heures dont :

- 400 heures d'enseignement théorique soit au total 9 000 €
- 420 heures de formation pratique

Des allègements sont étudiés par le CRF&PFD, sur demande des candidats, en respect des conditions règlementaires.

Contenu et coût :

BC1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale : Septembre 2023 - Juin 2024

Théorie : 150h soit **3 375€**

Pratique : 175h

BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale : Janvier 2024 - Juillet 2024

Théorie : 100h soit **2 250€**

Pratique : 105h

BC3 : Gérer les volets administratifs, logistiques et budgétaires d'une unité d'intervention sociale : Juillet 2024 - Décembre 2024

Théorie : 60h soit **1 350€**

BC4 : Contribuer au projet d'établissement et de service : Janvier 2024 - Février 2025

Théorie : 90h soit **2 025€**

Pratique : 140h

** Pour toute demande de devis à compter du 15 janvier 2023, merci de bien vouloir adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : Lcaunes@arseaa.org, en précisant vos nom et prénom, le choix de la formation (complète ou par bloc), votre situation actuelle, votre adresse et votre numéro de téléphone.*

ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Les épreuves au nombre de 4 sont en lien avec les BC. Les épreuves des BC1, BC2 et BC3 sont organisés par le centre de formation.

L'épreuve du BC4 est organisée par la DREETS.

FORMATION CAFERUIS 2023/2025

SÉLECTION

L'admission à la formation est conditionnée pour tous les candidats à la réussite à l'épreuve de sélection organisée par le CRF&PFD.

Il s'agit d'un entretien d'environ 30 minutes avec un jury. Cet entretien porte :

- Sur les motivations du candidat
- Son projet d'encadrement au regard de son vécu personnel et professionnel
- Sa connaissance de la formation

Les candidats admis en gardent le bénéfice pendant 3 ans.

Le nombre de places est limité à 45.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- 1° Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 2° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 3° Justifier d'un diplôme délivré par l'État ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- Arrêté du 31 août 2022
- Décret n°2022-1208 du 31 août 2022

TARIFS

820h : 9 000€

SÉLECTION

Coût : 150€

*Frais de dossier inclus : 50€
(non remboursés en cas de
non présentation aux
épreuves)*

NOUS CONTACTER

Tél. 05 34 31 96 79

L'ÉQUIPE

Directeur

David DE FARIA

Responsable CAFDES

Chantal JULIEN

Assistante de
formation

Laurence CAUNES

BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS 2023/2025

À retourner au PF&R - CRF&PFD en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé au CRF&PFD

LE/LA STAGIAIRE

Nom _____ Prénom(s) _____

Nom marital _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse personnelle _____

Tél fixe et/ou portable _____

Adresse mail _____

Diplôme(s) professionnel(s) ouvrant droit _____
à la formation _____

Diplôme(s) universitaire(s) ouvrant droit _____
à la formation _____

Cursus professionnel :

Hors secteur social _____

Dans le secteur social _____

Souhaitez-vous certifier le titre, ou êtes-vous dans une simple démarche d'acquisition des compétences :

- Parcours complet
- BC 1
- BC 2
- BC3
- BC4

VOTRE SITUATION ACTUELLE

- Demandeur d'emploi
- Mission Locale
- CAP Emploi
- Salarié (le cas échéant remplir la partie "L'EMPLOYEUR")
- Autre, précisez : _____

BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS 2023/2025

À retourner au PF&R - CRF&PFD en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé au CRF&PFD

L'EMPLOYEUR

Dénomination _____
Adresse _____
Tél _____ Fax _____
Adresse mail _____

FINANCEMENT DE LA FORMATION

PDC CPF de transition CPF Contrat pro/apprentissage
 Financement région Autre (à préciser) _____

Si financement région, merci d'indiquer votre identifiant Pôle Emploi : _____

En cas de financement partiel, le complément est assuré par :
 L'établissement Le/la stagiaire Autre (à préciser) _____

Fait à _____

Cachet et signature de l'employeur

Signature de l'intéressé(e)

Le ____/____/20____

FORMATION CAFERUIS 2023/2025

Constitution du dossier d'inscription

PIÈCES À FOURNIR

- 1 photo d'identité en couleur
 - La fiche d'inscription à la sélection
 - Une lettre de motivation
 - La copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
 - Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire professionnelle, les formations initiales et continues suivies et votre situation d'emploi actuel
 - Une copie des diplômes tamponnés et signés dont un diplôme permettant l'accès à la formation
 - Les certificats de travail et le décompte de cette ancienneté en équivalent temps plein pour les candidats dont l'accès à la formation est soumis à un impératif d'expérience professionnelle (alinéas 3, 4 et 5 de l'arrêté du 8 juin 2004)
 - Une copie des certificats de travail sans oublier votre situation actuelle
 - Un document écrit personnel (non manuscrit) qui devra mettre en exergue, à partir du parcours professionnel ou personnel, comment vous envisagez d'exercer des fonctions de responsabilité.
- Consignes à suivre impérativement : 3 pages maximum en **DOUBLE** exemplaire.
- 150,00 € à l'ordre de ARSEAA – Institut Saint Simon et à joindre au dossier d'inscription (Les frais de dossier sont inclus : 50 € restent acquis pour les candidats qui ne présentent pas aux épreuves)

Date de clôture d'envoi des dossiers :

26/01/2023

(Cachet de La Poste faisant foi)

→ **Tout dossier adressé après cette date ne sera pas accepté**

→ **Tout dossier incomplet ne sera pas retenu**